

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement Industriel et des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

> 6 route des artifices BP L1 98849 Nouméa Cedex

> > Téléphone: 44 31 70

Télécopie: 20 30 06

Courriel: sandrine.darras@province-sud.nc

affaire suivie par Sandrine Darras

N°2015-3397/DENV

Nouméa, le

10 FEV. 2015

Monsieur Romain BABEY Co gérant de la SARL NOVA BP 2757 98846 Nouméa

RAR nº RA 02 777 227 2 NC

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - Ouvrage de traitement et d'épuration des eaux usées du centre commercial de PAITA Référence : déclaration de changement d'exploitant reçue le 25/04/2014 Pièces jointes : - un récépissé de déclaration de changement d'exploitant

- une copie de la délibération n° 205-97/BAPS du 20 juin 1997

- un mémo relatif à la déclaration ICPE

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le récépissé de déclaration de changement d'exploitant n° 2015-3395/DENV du 6 février 2015 délivré à la SARL NOVA, concernant l'exploitation d'un ouvrage de traitement et d'épuration des eaux usées du centre commercial de PAITA, sis Plaine de la Gendarmerie, Morcellement des établissements Martin – lot A1, commune de PAITA.

Vous trouverez également ci-joint la délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997 fixant les règles générales et prescriptions techniques applicables auxquelles vous êtes tenu de vous conformer pour l'exploitation de cette installation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement

Yves KOCHER